

Séance inaugurale

La sénatrice Mónica Xavier (Uruguay), Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP, souhaite la bienvenue aux participants, en relevant avec plaisir que plus de 50 parlements sont représentés. Elle insiste sur l'importance pour les parlementaires de participer aux travaux de la Commission de la condition de la femme. Il est essentiel qu'ils participent aux discussions, échangent leurs expériences et influent sur les décisions prises et les résolutions adoptées. Plus important encore: les participants doivent rentrer chez eux déterminés à ce que leur gouvernement donne suite aux résolutions adoptées et aux engagements pris.

La présence de plusieurs Présidentes de parlement augure particulièrement bien. Leur nombre augmente et l'UIP a pris l'initiative d'inviter plus particulièrement les Présidentes de parlement à participer aux réunions traitant des questions d'

souhaitable de disposer d'une carte du même type pour chaque domaine de participation des femmes à la prise de décision: les médias, la recherche, les conseils d'administration, etc...

En réalisant les recherches exigées par les préparatifs de la session actuelle de la Commission concernant le financement de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, la Division a découvert que les coûts de l'inégalité avaient très peu été pris en considération. Que coûte l'inégalité entre les hommes et les femmes aux gouvernements, aux pays, aux groupes et aux particuliers? Personne ne le sait. L'évaluation des ressources requises est tout aussi lacunaire. Il est louable que tant de politiques en faveur de l'égalité des sexes et tant de stratégies et de plans d'action aient été adoptés, mais très peu d'entre eux sont accompagnés d'une évaluation réelle des ressources requises pour garantir leur mise en œuvre pleine et entière.

C'est la mesure dans laquelle le travail de la Commission porte ses fruits sur le terrain qui en détermine la valeur. La Commission peut élaborer de nouvelles recommandations en matière de financement de l'égalité des sexes et d'émancipation des femmes, mais elles n'auront aucun impact sur la vie des femmes tant qu'elles ne seront pas reprises à leur compte par les différents pays, diffusées et mises en œuvre. Le parlement et les parlementaires jouent un rôle fondamental dans ce contexte.

Discours d'honneur:

Mme Gertrude Ibengwe Mongella, Présidente du Parlement panafricain, présente les remarques suivantes en guise d'introduction:

L'oratrice félicite l'UIP pour le rôle qu'elle joue dans la défense de la cause des femmes en politique. L'UIP a publié la première carte décrivant la représentation des femmes au parlement avant la quatrième Conférence mondiale des femmes de Beijing, dont Mme Ibengwe Mongella était Secrétaire général. C'est en examinant cette carte qu'elle a réalisé qu'égalité politique ne rime pas nécessairement avec égalité économique. A l'époque, les femmes représentaient 10% des parlementaires de son pays, la Tanzanie, à savoir la même proportion qu'au Canada. Pourtant la situation économique des femmes de ces deux pays n'avait rien en commun. Aujourd'hui, la nouvelle édition de la carte montre que la Tanzanie se trouve, comme l'Allemagne, dans la catégorie des 25-30% de femmes parlementaires, mais là encore la disparité entre les moyens financiers dont disposent les femmes de ces deux pays est énorme. La carte montre de façon éclatante qu'il est indispensable de sortir de la lune de miel par laquelle sont passées les femmes en faisant leur entrée au parlement pour se lancer dans la lutte en faveur de l'émancipation des femmes à l'échelon national.

Le sentiment de responsabilité est le facteur clé, mais cette notion est complexe. D'une part, il faut que les gouvernements soient tenus pour responsables des engagements qu'ils ont pris en matière d'égalité des sexes, et les parlements disposent sur ce plan d'un mandat très précis en matière de surveillance et de contrôle du travail de l'exécutif. Simultanément toutefois, les parlementaires eux-mêmes doivent rendre compte de leur travail à leurs électeurs. Dans quelle mesure les parlementaires ont-ils assumé cette responsabilité dans le but de veiller à consacrer suffisamment de fonds à l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes? La répartition des ressources répond à certaines lois et il ne sera jamais possible de financer l'égalité des sexes pour permettre aux femmes de s'émanciper si les parlementaires n'amendent pas ces lois.

Il ne suffit pas de pousser la porte des salons du pouvoir - nous devons y entrer et déplacer les meubles !

Citant l'exemple de la Tanzanie, l'oratrice souligne que les projets de construction y englobent

Première séance : Maximiser la richesse nationale et le potentiel en faveur des femmes et de l'égalité des sexes

Les moyens de maximiser la richesse nationale et le potentiel d'une nation de manière à soutenir les femmes et les initiatives en faveur de l'égalité des sexes; le rôle du parlement dans la gestion des finances publiques, en privilégiant les budgets sensibles au genre comme moyen d'assurer une meilleure répartition des ressources en faveur de l'égalité des sexes; politiques et mécanismes à mettre au point, ou à renforcer, pour maximiser l'apport économique et la participation des femmes.

Thème 1: Les mécanismes nationaux de soutien à l'apport économique des femmes

Quels mécanismes nationaux? Quels types de partenariats? Quel est le rôle du parlement et quelles initiatives peut-il prendre pour faire bon usage des richesses nationales et veiller au financement des politiques en faveur de l'égalité des sexes?

Mme Simel Esim, Spécialiste pour les questions d'égalité dans la région des Etats arabes de l'Organisation internationale du travail, expose les idées suivantes sur le sujet:

Il est indispensable d'affecter davantage de ressources aux mécanismes nationaux en faveur des femmes et de soutenir le travail réalisé par la société civile et les défenseurs de l'égalité des sexes, mais il est difficile de voir comment une telle affectation pourrait voir le jour dans le cadre de la nouvelle architecture pour le financement du développement instaurée lors de la Conférence de Monterrey en 2002 et entérinée par la Déclaration de Paris en 2005. Les processus sont regroupés, mieux structurés, rationalisés, mais la structure de gouvernance, de gestion et de supervision du financement du développement ne mentionne ni l'égalité des sexes ni les droits des femmes. Il est difficile de voir comment les femmes et les défenseurs de l'égalité des sexes pourraient apporter une contribution significative et il n'existe aucun objectif ni indicateur concernant l'égalité des sexes permettant de s'assurer de la qualité de la mise en œuvre. Les règles d'accès et les instruments sont trop compliqués pour que le mouvement des femmes, la société civile ou les syndicats puissent participer démocratiquement. Le niveau de connaissances économiques requis pour s'orienter

économiques, ce qui explique que les travaux ménagers et les responsabilités familiales soient exclus de la prise de décision économique. Cette vision des choses doit évoluer.

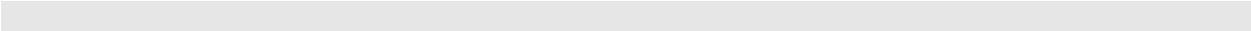
Elaborer un budget sensible au genre ne signifie pas consacrer un certain pourcentage du budget aux femmes, mais faire preuve d'esprit d'innovation dans l'affectation des ressources. Par exemple, étant donné le lien entre consommation excessive d'alcool, d'une part, et violence à l'encontre des femmes, de l'autre, les gouvernements pourraient affecter les recettes fiscales de l'alcool au financement des mesures destinées à lutter contre la violence dont les femmes sont victimes. Se pose aussi la question de savoir comment mettre à profit les économies des femmes: la richesse accumulée et placée en banque par les femmes est élevée dans certains pays et il convient de déterminer comment faire fructifier cette richesse en investissant stratégiquement.

Au cours de la discussion qui s'ensuit, de nombreux délégués décrivent les mesures et les

L'égalité des sexes dans le domaine politique et les moyens financiers nécessaires pour atteindre cet objectif; problèmes de moyens financiers auxquels font face les femmes en politique, en tant que candidates ou parlementaires; rôles respectifs des différentes parties prenantes dans la réaffectation ou le renforcement de l'appui financier aux femmes; institutions politiques et manière de financer une véritable intégration des questions de genre.

Thème 3: Financement de la participation politique des femmes

Quels sont les problèmes de financement rencontrés par les femmes aux élections? Quelles sont les aides financières qui peuvent être allouées, et par qui? Quel est le rôle des financements publics? Quel est le rôle des partis politiques?



Mme Colette Tamko, Coordinatrice du programme sur le genre et la gouvernance, WEDO, a présenté les idées suivantes:

La participation politique des femmes à la prise de décision à l'échelon gouvernemental et parlementaire constitue la seule façon de garantir que les questions intéressant les femmes seront effectivement abordées. Dans la majeure partie des pays, l'accès aux ressources financières constitue un facteur crucial, tant pour les hommes que pour les femmes, de la décision de se présenter aux élections. Les femmes désireuses de se présenter aux élections ont un accès moindre aux ressources financières que les hommes, ce qui constitue l'une des difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Dans certains pays, les femmes financent notamment leur campagne politique grâce à des fonds publics. Toutefois, il convient de préciser que le financement public est fréquemment accordé à des partis politiques, au sein desquels les femmes ont tendance à occuper une place de second rang, les décisions étant prises par des hommes. Ces derniers sont parfois prêts à consacrer des ressources financières à une femme candidate, mais en général uniquement si elle est presque assurée de remporter l'élection. En outre, la majeure partie des organisations bailleurs de fonds est dominée par des hommes.

Ayant un accès moindre à des ressources directes, c'est-à-dire à de l'argent sonnante et trébuchant, les femmes dépendent dans une large mesure de ressources indirectes, notamment le bénévolat, pour appuyer leur candidature. Les hommes, par contre, ont un accès large à des ressources directes et indirectes.

Les femmes sont confrontées à d'autres difficultés, notamment la recherche de personnes susceptibles de s'occuper de leur foyer pendant qu'elles font campagne. Les femmes sont aussi plus réticentes que les hommes à consacrer les ressources familiales à une campagne politique. Devoir reprendre leur travail si elles ne remportent pas les élections est aussi difficile à envisager pour les femmes. Tous ces facteurs retiennent les femmes de se présenter à des élections.

Tant que les femmes ne seront pas correctement représentées au gouvernement et dans la vie politique, la communauté internationale ne tiendra pas son engagement d'éliminer la pauvreté et d'instaurer l'égalité des sexes d'ici 2015.

Colette Tamko

L'une des solutions pourrait consister à fixer des limites aux sommes d'argent susceptibles d'être consacrées à une campagne électorale, ainsi que des limites de temps équitables concernant la campagne elle-même, en tenant

compte des tâches supplémentaires dont s'acquittent les femmes dans leur foyer et auprès de leur famille. Il faudrait que les partis politiques adoptent des statuts sensibles au genre, en intégrant des critères relatifs à l'égalité des sexes dans les mécanismes internes destinés à assurer la transparence et à rendre compte. Réserver une certaine quantité de ressources financières aux femmes candidates constituerait aussi un facteur positif.

Thème 4: Soutien financier au renforcement institutionnel sensible au genre

Comment intégrer véritablement un facteur de genre ?

d'empêcher les femmes de faire valoir leurs droits et de changer leur vie. Lorsque l'oratrice est entrée à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1994, elle a rapidement compris que ce

essentiels défavorisera les pauvres. La politique adoptée pour dégager des recettes est donc tout aussi importante que les choix posés pour les dépenses.

Enfin, une fois ces choix en matière de ressources posés et ces affectations décidées, il convient de déterminer comment la situation a évolué. Le problème décelé tout au début a-t-il connu une amélioration?

L'une des évolutions délétères du moment est que les décisions sont de plus en plus souvent prises par des institutions non élues et non représentatives protégeant les intérêts du capital plutôt que les droits de l'homme. Simultanément toutefois, le nombre de femmes élues dans des institutions représentatives telles que le parlement est plus élevé que jamais auparavant. Le défi est désormais de trouver des façons d'utiliser le pouvoir que confèrent ces chiffres et de les traduire par la transformation de l'institution du parlement.

possibilités pour permettre aux femmes de faire carrière dans la politique est que le gouvernement accorde un financement spécifique aux candidatures féminines.

- Les organisations bailleurs de fonds et les instances de l'ONU peuvent soutenir les femmes pendant les élections, en les aidant non seulement financièrement, mais aussi sur le plan logistique pour la gestion de leur campagne, ainsi qu'en sensibilisant les électeurs.
- Pour assumer leurs devoirs à l'égard de leurs électeurs, les parlementaires devraient rejeter le budget s'ils considèrent qu'il n'est pas sensible au genre. Si la ligne officielle du parti leur est imposée, il faudrait qu'ils s'allient avec des femmes parlementaires de différents partis. Même si elles sont en désaccord sur le plan politique, les femmes ont des aspirations et des objectifs communs.

Conclusions finales

Parmi les conclusions d'ensemble de la réunion parlementaire figurent les points suivants:

- Concrétiser l'égalité des sexes exigera des ressources financières, de la volonté politique et du courage. Le parlement en tant qu'institution, les parlementaires eux-mêmes (hommes et femmes) et le personnel technique et consultatif devront aussi être formés et leurs capacités renforcées.
- Il sera nécessaire d'enrichir les connaissances en matière d'économie, d'obtenir des chiffres ventilés et d'établir des indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés. Les indicateurs peuvent aussi révéler l'échec d'une politique et la nécessité de la remplacer.
- Des alliances susceptibles de faire évoluer la situation grâce aux synergies et à la coordination doivent être créées à l'intérieur des partis et entre eux, ainsi qu'à l'extérieur du parlement, pour veiller à ce que la voix des femmes parlementaires soit entendue.
- Les parlementaires d'un pays n'ayant pas un budget sensible au genre doivent demander pourquoi ce n'est pas le cas. Aucun budget n'est neutre. Les parlementaires doivent user du pouvoir que les électeurs leur ont confié pour faire pression sur le gouvernement et interpeller les institutions. Il ne faut pas s'incliner devant le statut quo.
- Outre le rôle législatif des parlementaires, leur mandat consiste aussi à contrôler les mesures prises par l'exécutif. Ils doivent évaluer les résultats obtenus par les programmes gouvernementaux à la lumière d'objectifs et d'indicateurs clairs.
- La structure des partis politiques constitue un élément clé. La transparence est de mise pour garantir la participation des femmes à la vie des partis, faciliter leur accession à des fonctions publiques et leur permettre d'y rester.
- Les femmes parlementaires qui prônent la budgétisation sensible au genre doivent être prêtes à essuyer les quolibets et les remarques condescendantes. Mais il faut qu'elles soient capables de faire preuve du courage politique d'agir dans l'intérêt des plus pauvres et des moins puissants si elles veulent faire la différence dans la vie des femmes. C'est une question de responsabilité à l'égard des personnes qui les ont élues.